

et si oui, dans quelles conditions. Je remercie le député de Cap-Breton—Richmond—Est d'avoir pris la parole sur ce point. La situation m'inquiétait depuis quelques minutes.

M. Riis: Monsieur le Président, je voulais dire que mon collègue, le député de Cap-Breton—Richmond—Est, a soulevé un point intéressant. Je commençais à me demander si je devais invoquer la question de privilège pour des attaques personnelles du whip du gouvernement dont j'ai été l'objet le 12 octobre, c'est-à-dire une question de privilège à rebours. Je ne veux pas poursuivre dans cette voie.

Je voulais seulement répliquer à quelques-unes des accusations très personnelles à mon endroit de la part du gouvernement, du whip plus précisément, le député de Calgary-Ouest.

Nous en avons discuté, à deux occasions. Le député ne semble pas avoir fini de s'en prendre à moi. Nous sommes au point où nous pouvons continuer d'entendre ces accusations pour que je puisse y répondre globalement et non partiellement, ce que j'essayais de faire, ou les mettre de côté. Je voudrais cependant pouvoir y répliquer à un moment donné.

L'autre question concernant le projet de loi C-79 est relativement simple. Je pense que tous les partis ont déclaré vouloir s'attaquer au problème et le résoudre le plus rapidement possible. J'estime pour ma part que ces accusations ne visent pas le NPD ni l'opposition. Ce sont des attaques personnelles à mon endroit provenant d'un député des banquettes ministérielles.

Je voudrais avoir l'occasion de répliquer à ce que je considère comme un autre comportement révoltant. Si le député persiste à se comporter ainsi, qu'il le fasse. Si, par contre, il veut mettre cette question de côté pour qu'on puisse discuter de certains aspects du projet de loi C-79, soit, je suis prêt à le faire. Je voudrais néanmoins avoir l'occasion de répliquer à ces accusations du député, que ce soit maintenant, plus tard dans la journée ou à un autre moment.

M. Hawkes: Monsieur le Président, ce que je cherche en posant ma question de privilège, c'est obtenir le renvoi

Privilège

de la question au Comité des privilèges et des élections. Je crois en effet que les attaques des députés contre les membres du comité, y compris moi-même, ainsi que les attaques du député de Kamloops contre les députés conservateurs et les membres du Cabinet en général sont d'une nature telle qu'elles dépassent les limites de la critique raisonnable. Ces attaques sont évidemment fausses, mais elles portent préjudice à la réputation de députés et à la réputation de la Chambre elle-même.

Je peux vous donner l'assurance, monsieur le Président, que les députés de ce côté-ci donneraient unanimement leur consentement à une telle motion de renvoi qui, s'il le souhaite, pourrait comprendre une deuxième partie sur la conduite prétendument scandaleuse du whip en chef du gouvernement, c'est-à-dire moi-même, en rapport avec les attaques personnelles contre le député.

Je suis bien prêt à faire examiner par un comité de mes pairs tous mes propos, un par un, dans le contexte d'une situation globale, afin qu'il détermine si ces propos sont justifiés ou non. Je suppose que les téléspectateurs auraient de la difficulté à suivre mes allégations sans que je cite des pages et des passages précis du hansard.

• (1600)

La question de privilège que je pose est, je crois, assez bien documentée. Je pourrais vous transmettre les pages exactes et les documents sur lesquels je m'appuie. Compte tenu de l'importance de l'affaire et de ses répercussions sur la réputation de cette institution, je ne crois pas qu'on puisse se permettre une négligence quelconque en matière de recherche ou en matière de demi-vérités.

J'avoue que je deviens nerveux quand j'entends de tels propos. Je voudrais donc retirer ma proposition de consentement unanime. Peut-être pourrions-nous, dans la prochaine demi-heure, convenir d'une motion de renvoi au comité, de concert avec les indépendants et la direction du Parti libéral. Peut-être pourrions-nous nous entendre sur une motion permettant de renvoyer toute cette affaire au comité. Je crois que les députés de mon côté de la Chambre seraient disposés à appuyer une telle initiative, même si j'ai renoncé à étaler toute l'affaire au grand jour dans le hansard.